

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, }
Rue Ste. Famille, No. 14. }

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 21 SEPTEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION, }
Rue Ste. Famille, No. 14. }

JOURNAL LITTÉRAIRE.

L'Indienne bleue.

(Suite et Fin.)

Rodolphe voulut parler.
—Non ! dit Van Coppennael. Je ne puis croire que sous mon enveloppe hollandaise, sous ma *lourderie*, elle a vu en moi un homme qui n'est pas méchant, et qui mérite peut-être quelque estime ; mais de là à aimer !...
—Mais elle vous aime ! elle vous aime, vous dis-je ! Elle me l'a dit, et je m'y connais, peut-être ! — Eh bien ! mon cher Rodolphe, laissez moi vous dire mon dernier mot. Mlle votre cousine, qui veut bien aujourd'hui m'honorer de quelque estime, n'aurait pas plus tôt vécu avec moi un an...
—Allons donc ! — Mettons deux ans, cinq ans, si vous le voulez, qu'elle verrait bien que je n'ai rien de ce qu'il faut pour plaire à une personne aussi charmante qu'elle. Je n'épouserai pas une femme que je pourrais un jour rendre malheureuse. Je ne vivrais pas un jour avec cette crainte là !. Maintenant, croyez bien, soyez bien persuadé, mon cher Rodolphe, mon ami, que je voudrais pour tout au monde que... que les choses fussent autrement, car votre cousin est si... Oh ! dit-il, en s'animant, je l'aurais bien aimée !...
Et le digne Hollandais, tout confus de cette grosse indiscretion, se tut subitement.
Puis il prit très-vivement la main de Rodolphe :
—Oh ! mon bon ami, dit-il le regard très-inquiet, n'allez pas m'en vouloir, au moins !...
—Vous êtes un trop honnête homme, mon cher Coppennael, dit Rodolphe en lui prenant cordialement la main. Mais je vous avoue que je vois tout autrement que vous et que je renoncerais difficilement à l'idée de ce mariage. Si Juliette apprend les motifs qui vous font refuser sa main, elle ne vous en aimera que mieux. Cette commission dont j'ai été me charger là ! Il faudra que je cherche un prétexte : je dirai que vous êtes engagé ailleurs. Mais, là, voyons réfléchissez, prenez deux jours...
—Oh ! dit le Hollandais, j'ai bien réfléchi ; je veux partir...
—Allons, puisque vous le voulez !... Mais maman Coppennael !...
Ici Van Coppennael respira plus difficilement. Il rougit à plusieurs reprises, et fit quelques pas dans sa chambre. Rodolphe pressentit une confidence d'un accouchement laborieux.
—Coppennael ! vous avez quelque chose à me dire !...
LE FIN MOT.

Le Hollandais s'arrêta devant lui, et croisant ses bras, qui le gênaient fort :
—Eh bien ! oui, dit-il ; et si vous n'étiez pas venu ce matin, je serais allé chez vous, je voulais d'abord vous écrire, et j'avais même commencé. Mais cela vaudra mieux.—Voyons !
—Dans mon pays, on n'emploie qu'un mot pour dire une chose importante. Je désire que vous me rendiez un grand service.
—Je suis tout à vous, dit Rodolphe, enchanté de pouvoir, pour la première fois, être vraiment utile à son ami.
—Vous allez me trouver bien ridicule, j'en suis sûr, et pourtant, si vous ne me faites aucune représentation, je vous en saurai gré.
Rodolphe répondit par un geste.
—Il faut que je parte. J'ai écrit pour annoncer mon retour, et on serait inquiet.

D'ailleurs, j'ai arrêté dans mon esprit de ne plus rester plus longtemps ici.

C'est un *terme fatal*, comme vous dites, que je me suis assigné. Je vous ai expliqué les motifs qui m'ont fait prendre la résolution de ne pas retourner en Hollande sans être marié. Eh bien ! je veux épouser la petite à la robe bleue de la station d'Étampe : vous rappelez-vous ?... et je vous prie d'aller la demander en mon nom à son père. Je suis éloigné de mon pays et inconnu ici. Présenté par vous, il n'y aura pas de difficultés de ce côté-là. Maintenant mon ami, tout blâme, toute objection venant de vous, ne ferait que me chagriner, sans changer ma détermination... irrévocable.

Rodolphe était ébahi... Vous me permettez au moins une question, dit-il, sans pouvoir cesser de regarder son bizarre ami : Pourquoi voulez-vous épouser cette jeune personne plutôt qu'une autre ?

—Parce qu'elle me convient mieux. D'abord, une fille qui garde pendant trois mois la même petite robe bleue (elle l'avait encore hier), et qui est toujours propre, cette fille-là sera la femme qu'il me faut. Je la rendrai plus heureuse qu'elle n'aurait pu l'espérer dans sa position, et elle n'en saura sans doute gré. Ensuite, ne voulant pas différer mon départ, je n'ai pas le temps de faire un autre choix, et lors même que j'aurais le temps, je m'en tiendrais encore à celui-ci.

—Mais quelle est sa famille ? On ne fait pas un pareil coup de tête sans savoir au moins à quoi s'en tenir.

—J'ai fait prendre toutes les informations nécessaires par Gottlieb, qui est très adroit, répondit Van Coppennael sans dire. Les parents ne me conviennent pas trop ; mais je leur ferai une position convenable et je les laisserai en France. La mère est morte. Le père a été employé dans les bureaux de l'armée ; il est intéressé et même avare. S'il n'a pas fait sa fortune, il n'en est que plus honnête homme.

—Êtes-vous sûr encore qu'il voudra vous donner sa fille, dit Rodolphe à bout d'objection ; on ne sait pas... et n'a-t-elle pas elle-même quelque inclination ?...
—Ah ! répondit Van Coppennael en soupirant, cela me fâcherait fort !... Mais Gottlieb m'a bien assuré... Quand au consentement du père, c'est pour l'obtenir que j'ai besoin de vous. Si cette démarche vous contrarie, je la ferai moi-même ; mais je vous avoue que je craindrais de ne pas réussir, car je suis un peu timide...
—Lui avez-vous parlé à... votre future ? Jamais.

—Allons, dit Rodolphe en regardant l'honnête figure du Hollandais, il faut faire ce que vous voulez.—Vous irez ? dit celui-ci tout content.
Oui, mais vous êtes un singulier homme. Qui diable se serait attendu à vous voir faire un mariage d'inclination.—Oh ! dit Van Coppennael après avoir un peu réfléchi, un mariage de raison !
C'était une pointe, la première qu'il eût faite en sa vie. Il en fut enchanté.

OFFICIEL.

Rodolphe partit dans la journée. Le Hollandais ne le quitta pas jusqu'au chemin de fer, et le satura de recommandations, et son ami parti, il fut agité d'appréhensions si terribles, que tout son flegme national concentré ne pouvait le faire rester en place.

Voici la conversation qui eut lieu entre Rodolphe et le père de la Robe d'Indienne Bleue.

—Monsieur, dit Rodolphe, lorsqu'ils furent assis tous deux dans un petit cabinet

attenant au bureau de la station, d'après la nature de la démarche dont je me suis chargé auprès de vous, je dois commencer par vous dire à qui vous avez affaire en ce moment. Je suis le vicomte Rodolphe de Frenays.

—C'est à vous qu'appartient la Roche-Cardon, monsieur ? demanda le père. C'est à ma mère, monsieur.

Belle propriété ! dit le vieil employé aux fourrages, située entre Beauvency et Valenciennes. Je l'ai vue bien des fois. Quand on est du pays...

Je suis charmé que vous me connaissiez un peu. Monsieur, je viens vous demander la main de mademoiselle votre fille pour un de mes amis.

Le père recula sa chaise à cette ouverture inattendue, et regarda Rodolphe. Il croyait à une mystification. Celui-ci continua :

M. Van Coppennael, de Leyde, la personne dont il s'agit, est un honnête homme et de mœurs irréprochables. Je pense que ce ne sera pas la question de fortune qui fera maître des obstacles. Sans me permettre de préjuger la position de mademoiselle votre fille, M. Van Coppennael est plus riche que moi, et, de ce côté, la femme qu'il épousera, quelle qu'elle soit, n'aura rien à envier à aucune autre. La famille de mon ami est, pour terminer, l'une des premières de la Hollande. J'attends votre réponse, monsieur.

—Je pense, monsieur, dit-il en tâtonnant, que ce que vous faites l'honneur de me dire est sérieux, et vous comprendrez sans doute que j'en sois étonné. Je n'attendais ce matin aucun prétendant pour ma fille. Vous me permettez de vous demander si mon...—Van Coppennael.

—...Van Coppennael connaît votre fille et comment il la connaît.

M. Van Coppennael, qui a eu l'occasion de faire récemment plusieurs voyages de Paris à Orléans, a eu l'honneur de remarquer mademoiselle votre fille, et il l'aime.

Rodolphe reprit : Je dois ajouter, monsieur, que M. Van Coppennael, pour des motifs que je vais vous expliquer, et que vous apprécierez, croit devoir se marier dans un délai donné. Vous comprendrez sans doute que ce qui vous paraît au moins singulier, ainsi qu'à moi, puisse être la conséquence de raisonnements très-logiques dans les idées d'un étranger.

Après quelques mots d'explication : Je ne vous ai pas demandé, dit Rodolphe, si vous aviez déjà jeté vos vues sur quelqu'un. C'est là un point qu'il est nécessaire de savoir.

Ma place comme chef de station et mon café me rapportent à peu près trois mille francs par an. Je n'ai pas eu la moindre pension de retraite : il me manquait une année de service. Quand on n'est pas riche, et qu'on a une fille qui n'est ni laide ni jolie, ce ne sont pas les *futurs* qui vous importent. Je puis en outre vous certifier que ma fille n'a jamais eu d'amourettes en tête. C'est moi qui l'ai élevée, et je la tiens militairement.

—C'est fort bien, dit Rodolphe.

—Nous allons la consulter, dit le père riant ; car on ne peut rien faire sans elle. Et il appela : Louise !

La jeune fille parut, fraîche et nette, avec son éternelle petite robe bleue.

—Monsieur vient me demander la main au nom d'un de ses amis. Veux-tu te marier ?

—Mon père...—Voyons, réponds !

—Est-il beau votre ami ! car c'est là en ce moment la grande affaire.

—Je serais assez mauvais juge en pareille matière, dit Rodolphe ; mais mado-

moselle a pu remarquer la personne que je représente, et qui s'arrête souvent ici ? — C'est un Hollandais, très grand, et blond.

—Sais-tu qui c'est ? — Non papa,

—C'est vrai, ça ? — A moins, répondit Louise, un peu confuse probablement de la façon dont lui parlait son bon père devant un étranger, à moins que ce soit un grand monsieur avec qui monsieur s'est arrêté une fois ici. Vous aviez un petit enfant avec vous, il y a à peu près deux mois ? — C'est cela même, mademoiselle.

Maintenant, de Rodolphe ou de Van Coppennael, lequel des deux l'avait fait se souvenir de l'autre ?

—Eh bien ! dit le père, c'est un beau parti pour toi ; il faut le prendre.

—M. Van Coppennael serait désolé, dit Rodolphe, que la décision de mademoiselle fût le moins du monde influencée.

—Ma fille n'a pas d'autre volonté que la mienne, répondit le père ; n'est-ce pas, Louise ? Monsieur le vicomte, reprit-il en donnant une grosse tape dans la main de Rodolphe, allez dire à votre ami qu'il vienne.

Rodolphe s'en allait aussi mécontent que satisfait d'avoir si bien réussi, lorsqu'il aperçut derrière la maison la large figure de Gottlieb, qui lui faisait signe d'approcher.

—Mon maître est ici. Nous sommes partis presque en même temps que vous par un convoi intermédiaire de correspondance. Il vous attend, venez vite.

Van Coppennael l'attendait, blême. Rodolphe lui raconta en deux mots le résultat de sa mission.

Le jour même, la présentation officielle eut lieu. On parla chemin de fer, pluie et beau temps. Le futur fut très convenablement reçu. Il avait excité chez Louise de la curiosité, ce qui est toujours un excellent signe.

Avant de retourner le soir à Paris, il demanda à l'ex-munitionnaire la permission de dire deux mots en particulier à Louise. Sa figure était de celles à qui on ne refuse pas ces choses-là.

—Mademoiselle, lui dit-il dans une embrasure de fenêtre, vous savez ce dont il s'agit. Si vous voulez me faire l'honneur de m'accepter pour mari, je me crois honnête homme et je tâcherai de vous rendre heureuse. Mais si vous avec le moindre scrupule, la moindre objection, je vous prie d'avoir assez de confiance en moi pour me le dire.

Monsieur, répondit Louise, qui parut touchée de ces paroles, je crois que je serai heureuse en obéissant à la volonté de mon père. Van Coppennael ravi lui serra la main.

En revenant à Paris, Rodolphe dit au Hollandais : Le beau-père a voulu causer d'affaires avec moi. Je lui ai donné l'adresse de votre correspondant. Comme ces choses-là vous ennuieraient, je m'en occuperai pour vous. Vous me donnerez vos papiers et vous n'aurez qu'à faire votre cour.

—Vous êtes un bon ami, dit Van Coppennael avec une éloquente pression de main.

Gottlieb, ivre du bonheur de son maître, marcha trois fois sur les pieds de Rodolphe.

—Fais donc attention, lui dit le vicomte.

DÉSILLUSION.

Rodolphe, bien qu'à contre-cœur, s'occupait activement, comme il l'avait promis, des intérêts de son ami. Il ne quittait pas Étampe, et allait boire à l'estaminet avec le beau-père, ce qui lui procura des relations dans le pays, et lui permit de bien constater les informations prises par l'adroit Gottlieb.

Enfin le grand jour arriva. Van Coppennael était beau comme un soleil dès quatre heures du matin, craignant toujours de n'être pas prêt à temps.

Gottlieb réfléchissait l'éclat de son maître. Jamais il ne s'était vu si magnifique. A son cou pendait, retenue par une lourde chaîne, comme l'ordure de la Toison-d'Or, la belle montre de Genève de son maître, en-deux de noces reçu la veille. Gottlieb avait, en conséquence, cru devoir quitter un moment son chapeau pour le brosser.

On attendait Rodolphe, premier témoin du futur, pour aller chez le notaire. Il était en retard d'un quart-heure à la montre de M. Gottlieb. Van Coppennael était désolé. Si le notaire allait s'impatienter et s'en aller !

Au moment où on allait forcément se décider à partir sans lui, en se disant qu'on le trouverait à l'étude, on remit en toute hâte à M. Van Coppennael une lettre apportée par un exprès. Le Hollandais la lut et tout le monde remarqua qu'il pâlisait beaucoup. Gottlieb le regardait avec inquiétude.

Lecture faite, il mit la lettre dans sa poche, et partit.

Le vicomte de Frenays arrivait en même temps chez le notaire.

—Eh bien ! dit-il interrogativement à son ami.

—C'est fait ! répondit Van Coppennael qui venait de signer.

Rodolphe le consulta du regard avant de prendre la plume, et comme il vit que les yeux de Van Coppennael évitaient les siens, il se résolut à dessiner lentement son nom.

—Qui sait... ? lui dit tout bas à la porte Van Coppennael, et en regardant le ciel.

La lettre que Van Coppennael avait reçue, et signée Rodolphe, était ainsi conçue :
« Au nom de ciel ! mon ami, ne terminez rien s'il en est temps encore. Je viens de découvrir un mystère... Fasse Dieu que cette découverte, en détruisant dans sa base toute une pièce de projet bien légèrement conçu, puisse vous rappeler à vous-même ! Louise, votre future, a treize petites robes bleues. Son père avait été forcé d'accepter cette pièce d'indienne en paiement d'un débiteur insolvable. Je serai, neuf heures sonnant, chez M. B... »

Il nous faut ajouter, pour la satisfaction de nos lecteurs, que les treize petites robes bleues ne prouvaient rien, ni pour ni contre. Van Coppennael fut très-heureux en ménage.

FÉLIX T...

Les premiers vers connus de Bossuet.

Depuis longtemps les hommes de goût ont placé entre Corneille et Racine l'orateur des *Oraisons funèbres*, l'hymnographe des *Méditations sur l'Évangile*, le prophète des *Élévations sur les mystères*. Il est souvent venu à la pensée que si la *Cité de Dieu* eût été chantée par Bossuet, et *Télémaque* soumis au mètre par Fénelon, la France aurait son Virgile et l'Église son Homère. C'est par ces paroles pleines de sens que le R. A. dom Pitra, dont les amis des sciences n'ont pas oublié les savantes recherches sur Notre-Dame-d'Afghanistan, annonce au public la découverte qu'il vient de faire, dans un musée de la bibliothèque de La Flèche, du magnifique morceau de musique lyrique que nous reproduisons ci-après, en suivant scrupuleusement l'orthographe de l'original. Cette pièce se trouve dans un recueil de *Lettres de Piété*, numéro A, 99, portant la date de 1744, et elle occupe les pages 352, 354. Voici, en abrégé, les motifs sur lesquels

savant bénédictin se fonde pour établir son authenticité.

Il est fait mention dans plusieurs lettres d'un cantique que Bossuet composait au moment où il achevait ses *Elevations sur les mystères*. Il en communiqua d'abord une partie "à la plus discrète et la plus cachée de ses filles spirituelles, la sœur Cornuau;" puis sur ses instances, il envoya la pièce entière, avec permission de la communiquer à un petit nombre de personnes. "Chantez, dit-il, l'hymne que je vous ai envoyé, qui est pour vous en beaucoup d'endroits, et dans son tout pour toutes les âmes... Lisez les vers tant que vous voudrez, dit-il ailleurs; j'ai des raisons pour ne vouloir pas qu'on donne des copies à qui que ce soit." On conclut de ces passages et des circonstances qui les expliquent qu'ils ne peuvent se rapporter qu'à la pièce de vers intercalée dans le manuscrit, qui inspire dans son ensemble une entière confiance. Après cette espèce de preuve historique, vient la preuve littéraire. "Il ne peut y avoir, dit le R. P. dom Pitra, une ombre de Bossuet qui trompe un moment... An seul son de cette voix, à ce nombre antique inimitable, plus inoui que jamais, au timbre de ce magnifique instrument, au charme indéfinissable que chaque note exhale, nous avons été convaincu. Il n'est pas jusqu'aux hardieses, rompant la rigueur de la prosodie pour laisser couler à pleins bords ce fleuve d'harmonie, qui n'aient achevé de nous persuader. L'épreuve sur d'autres plus compétents pris comme nous au dépourvu, a emporté les mêmes impressions; nous la tenterons sur une plus grande échelle, avec la plus complète sécurité."

Tibi, silentium, laus.

Eternel, je me tais, en ta sainte présence
Je n'ose respirer, et mon âme en silence
Admire la hauteur de ton nom glorieux.
Quedirai-je ? Ahyrés dans cette mer profonde,
Pendant qu'à l'infini ta clarté nous inonde,
Pouvons-nous seulement ouvrir nos faibles yeux ?
Si je veux commencer à chanter tes louanges,
Et que, déjà mêlé parmi les chœurs des anges,
Je médite en moi-même un cantique charmant,
Des que pour l'entourer ma langue se dénoue,
Je cesse au premier son, et mon cœur désavoue
De ma tremblante voix l'indigne bényment.

Plus je pousse vers toi ma sublime pensée,
Plus de ta majesté je la sens surpassée,
Et confondre elle-même, et tomber sans retour.
L'approche en tremblant, lumière inaccessible,
Et, sans voir dans son fond l'être incompréhensible
Par un vol étonné, je m'agite à l'entour.

Cessez : Qu'espérez-vous de vos incertitudes,
Vains pensers, vains efforts, inutiles études ?
C'est assez qu'il ait dit : Je suis celui qui suis ;
Il est tout, il n'est rien de tout ce que je pense.
Avec ces mots profonds j'adore son essence.
Et sans y raisonner, en croyant je poursuis.

Dieu puissant, rois fois saint, seul connu de toy

A qui je dis sans fin dans mon ardeur extrême,
Je suis à toy, Seigneur, et mon cœur est rendu,
(Mais quoi ! puis-je l'aimer autant qu'il est aimé !

Répands dans mon esprit ton esprit ineffable,
Et répands dans ta paix mon amour éperdu.

Descends, divin esprit, pure et céleste flamme,
Puissant moteur des cœurs qu'en secret je réclame.
Et toi qui le produis dans l'éternel séjour,
Accorde sa présence à mon âme impuissante ;
Fais-en, car tu le peux, une fidèle amante,
Et pour te bien aimer donne-lui ton amour.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous payer le montant de leur abonnement. Nos agents voudront bien aussi travailler pour nous.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 21 SEPTEMBRE, 1849.

Le Siège du Gouvernement.

Cette question occupe de nouveau l'attention publique : de tous côtés, on se demande où sera la prochaine session du parlement. Nous voyons par la *Minerve* que mercredi qu'il est à peu près décidé que Montréal va cesser d'être la capitale du Canada. Le même journal ajoute que ce privilège ne passera pas à Kingston parce qu'il y a trop d'opposition à cet endroit : resteraient Toronto et Québec qui auraient les parlements alternatifs sans la difficulté des grandes dépenses occasionnées par le transport. La fortune sera-t-elle pour Québec ? nous osons nous en

flatter, peut-être à tort. Mais si on laisse de côté tout préjugé, tout intérêt de localité, la décision ne peut manquer d'être en notre faveur. Nous avons un parlement tout près et qui n'exigerait que quelques réparations, une enceinte législative plus spacieuse même que celle de Montréal et où les *St. vicillards* de l'assemblée seraient à l'aise pour délibérer; des votes sûrs, où les archives et les records seraient à l'abri de l'incendie. Québec ne semble-t-il pas d'ailleurs disposé par la nature pour être la capitale du Canada ? Ses fortifications, le refuge assuré qu'elle offre au gouvernement en temps de guerre, la difficulté d'y faire un coup-de-main, tout est pour cette ville. C'est ce que nos pères avaient senti et il ne fallait rien moins que l'acte d'Union pour transporter le siège du gouvernement dans le Haut-Canada. Aussi osons-nous dire que c'est un devoir pour les membres de l'administration de rendre à Québec ses droits primitifs. Les autres lieux ont eu en améliorations plus que leur quote-part des deniers publics (on parle de jeter encore £25,000 dans le lac St. Pierre et cela pour Montréal) dont on a tiré une bonne partie de notre district tandis que nous n'avons eu en échange que des promesses : il serait bien juste alors que nous possédassions le siège du gouvernement pour nous dédommager.

Cette question doit, dit-on, se décider la semaine prochaine : nous saurons alors à quoi nous en tenir.

Incendie.—Vers minuit, avant hier, la cloche d'alarme appelait les citoyens au feu qui s'était déclaré dans la Grande rue St. Jean, dans une maison en bois, qui appartenait à M. Ignace Pagé, Charron, et où il avait sa boutique et sa demeure. Le feu avait déjà fait de grands ravages quand les pompes arrivèrent et malgré tous les efforts, le fléau consuma la maison et deux hangars l'un à M. Pagé et l'autre à M. Côté. M. Pagé était à la campagne. On ne lui a sauvé que quelques effets : on dit qu'il n'était assuré pour rien.

Le bruit court que le feu a été occasionné par l'imprudence de la servante qui aurait été le soir dans la boutique avec une chandelle allumée.

La *Gazette de Québec* est informée qu'un certain nombre d'électeurs du comté de Mégantic ont prié Thomas Loyd écr. de se porter candidat pour ce comté. Les bruits courent que M. Loyd aura pour concurrent M. W. Bristow, l'un des rédacteurs du *Pilot*.

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs caisses de livres destinés à la nouvelle bibliothèque de la chambre d'assemblée sont arrivés dans le Great Britain.

Nous accusons réception, avec nos remerciements à qui de droit, du RAPPORT ANNUEL DES ÉCOLES NORMALES et du "Rapport d'un comité spécial de l'assemblée législative chargé de rechercher s'il est possible d'adopter des mesures législatives pour remédier aux maux de l'intempérance." Nous parlerons de ces ouvrages quand nous les aurons lus. Nous avons reçu aussi quelques autres rapports qui n'intéressent guère nos lecteurs.

Le BUREAU DE SANTÉ a cessé de s'assembler journalièrement par suite de la disparition à peu près complète du choléra. Le nombre total des personnes mortes de cette maladie est comme suit :

Juillet,	649,
Août,	325,
Septembre,	60,
Militaires,	18,

ce qui forme un total de . . . 1052 presque tous des domiciliés en cette ville, car sur ce bulletin il y a un peu plus de 100 étrangers, émigrés et autres. Le nombre des hommes, à part les soldats, se monte à 568, celui des femmes à 295; enfants des deux sexes 171; catholiques, 769; protestant, 265.

On lit dans la correspondance conservatrice du *Courrier des Etats-Unis* : "Venise est tombée. Elle a été faite le maréchal Radetzki dans son ultimatum du 14. Reddition entièrement absolue du côté des insurgés : remise immédiate des forts, arsenaux, bâtiments de la flotte

et ustensiles de guerre. De la part de l'Autriche, amnistie générale pour les soldats et sous-officiers de mer et de terre; les officiers et toutes autres personnes exceptées de l'amnistie, auront la permission de quitter la ville. Telles sont les bases de la capitulation. Canibaldi, cet héroïque aventurier, qui n'est entré dans Venise que pour assister à sa chute comme il avait assisté à celle de Rome, s'est dit-on, réfugié en Dalmatie. Il y a déjà longtemps que la population de Venise avait reconnu l'impossibilité de prolonger la lutte inégale et désastreuse, et que le Dictateur Manin, dont la sagesse égale le patriotisme, avait ouvert des négociations qui eussent pu obtenir des conditions plus libérales, sinon à la cause de l'indépendance, du moins à celle de la liberté vénitienne. Mais les correspondances racontent qu'une minorité révolutionnaire, composée de Hongrois, Polonais Français, Lombards, et de déserteurs autrichiens, faisait la loi à la majorité. L'exaltation de ces désespérés, comme on les appelle, avait été augmentée par la présence de Canibaldi, et cette faction avait pour mot d'ordre le décret de l'Assemblée vénitienne : *Venise résistera à tout prix ! Résolution insensée d'une classe d'hommes qui n'ont rien à perdre, et qui par leur folie, ont attiré sur la Lombardie, sur le Piémont, sur la Romagne, sur la Toscane, sur la Saxe, sur la Hongrie, les désastres qui ont atteint tous ces pays.* La chute de Venise est le dernier épisode de ce long martyrologe dans lequel la démagogie a entraîné tant de peuples, en leur faisant concevoir des espérances exagérées, impossibles, irréalisables en ce moment, irréalisables à jamais. Ces derniers mots s'appliquent à ces utopies socialistes qui partent, en Italie comme en Allemagne, en Allemagne comme en France, ont fait surgir leurs herbes parasites autour de l'arbre de la liberté, et en ont étouffé les racines sous leur ombre fatale. Les idées républicaines ont été compromises et condamnées en Europe, le jour où elles ont accepté l'alliance des idées communistes. Elles ne reprendront vie qu'en se dégageant de cet alliage. Les terribles et retentissantes leçons que la Providence a données, depuis un an, à la démocratie européenne, ne seront pas perdues, on doit l'espérer. Elles apprendront aux peuples, éclairés par ces dures expériences, à se défier des promesses trompeuses des prédateurs de révolutions, et à préférer la liberté sagement progressive aux bouleversements qui sont suivis de réactions désastreuses. L'esprit révolutionnaire a soufflé un moment, comme une trombe irrésistible, sur l'Europe; qu'a-t-il laissé après lui? Ce que laissent les trombes,—des ruines!"

Par le Télégraphe.

Le télégraphe a transmis Mercredi la nouvelle qu'une guerre était probable entre la France et les Etats-Unis par suite de la démission faite par ce dernier gouvernement du ministre français, M. Poussin. La démission de M. Poussin a été le sujet de la conversation de ce jour. On dit que M. Poussin réclamait de M. Clayton et des Américains, une indemnité pour les propriétés françaises détruites lors du bombardement de Vera-Cruz. M. Clayton prit la matière en considération et il s'échangea à ce sujet une correspondance et y a quelques semaines; mais M. Poussin pressa l'exécution de sa réclamation avec tant de hauteur et d'indélicatesse, que le sujet ayant été soumis au général Taylor, celui-ci demanda le rappel du ministre français. M. de Tocqueville écrivit qu'il y avait des torts des deux côtés et il refusa de rappeler Poussin malgré la démission qu'il avait reçue du Président. Poussin a reçu son congé la semaine dernière, et on dit que la correspondance était des plus dures. On craint de sérieuses difficultés entre les deux gouvernements.

New-York, 19 Sept. 1849.
La nouvelle suivante est parvenue hier soir :

Washington 18.—Les relations entre la France et les Etats-Unis sont finies et l'alternative de la paix ou de la guerre est soumise à la décision du gouvernement français. Vendredi dernier, le département de l'État a communiqué à M. Poussin sa démission et ses passeports. Cet état de nos relations avec la France vient d'une correspondance longue et acerbe par rapport aux deux questions d'intérêt dans lesquelles le ministre français a assumé un ton d'insolence intolérable. Les faits furent placés devant le gouvernement français et faute de satisfaction, le ministre français fut démis comme on l'a dit plus haut.

—La correspondance de Washington du *North American* de Philadelphie transmise par le télégraphe à ce journal, sur l'affaire Poussin, dit que l'administration n'avancera ni ne reculera d'un pouce; et que la France désire la guerre, que du moins, on a de bonnes raisons de le supposer; en conséquence, à elle la responsabilité. Cette question n'est pas susceptible d'accommodement diplomatique; c'est une question d'honneur dans laquelle les Etats-Unis ne peuvent pas abandonner leur haute position.

La *Tribune* dit que le rappel de M. Poussin avait été décidé par le gouvernement français, indépendamment de sa difficulté avec les Etats-Unis.

A Vendre ou à louer.

UN superbe emplacement, situé sur les Champs, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoint aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir doivent s'adresser à ce bureau.
Québec, 19 sept. 1849.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.
Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.
Québec, 19 sept. 1849.

dangereusement blessés. On a su depuis que la tranquillité était rétablie et que 20 à 25 arrestations avaient été faites.

La malle de Ponest n'était pas arrivée au moment où nous mettions sous presse, à 10 heures.

(Pour l'Ami de la Religion et de la Patrie.)
AUX MILICIENS DE 1814.

Messieurs,
J'ai reçu du Bureau de l'adjudant général de milice les médailles destinées à commémorer la bravoure de la milice Canadienne au Détroit, à Chateauguay et à *Chrysler's Farm*; et je suis prêt à en faire la distribution, à mon bureau en la Basso-Ville de Québec, Quartier St. Pierre, Rue Henderson.

Jos. LAURIN,
Major 11e B.

Par le Télégraphe.

Le télégraphe a transmis Mercredi la nouvelle qu'une guerre était probable entre la France et les Etats-Unis par suite de la démission faite par ce dernier gouvernement du ministre français, M. Poussin.

La démission de M. Poussin a été le sujet de la conversation de ce jour. On dit que M. Poussin réclamait de M. Clayton et des Américains, une indemnité pour les propriétés françaises détruites lors du bombardement de Vera-Cruz. M. Clayton prit la matière en considération et il s'échangea à ce sujet une correspondance et y a quelques semaines; mais M. Poussin pressa l'exécution de sa réclamation avec tant de hauteur et d'indélicatesse, que le sujet ayant été soumis au général Taylor, celui-ci demanda le rappel du ministre français. M. de Tocqueville écrivit qu'il y avait des torts des deux côtés et il refusa de rappeler Poussin malgré la démission qu'il avait reçue du Président. Poussin a reçu son congé la semaine dernière, et on dit que la correspondance était des plus dures. On craint de sérieuses difficultés entre les deux gouvernements.

New-York, 19 Sept. 1849.
La nouvelle suivante est parvenue hier soir :

Washington 18.—Les relations entre la France et les Etats-Unis sont finies et l'alternative de la paix ou de la guerre est soumise à la décision du gouvernement français. Vendredi dernier, le département de l'État a communiqué à M. Poussin sa démission et ses passeports. Cet état de nos relations avec la France vient d'une correspondance longue et acerbe par rapport aux deux questions d'intérêt dans lesquelles le ministre français a assumé un ton d'insolence intolérable. Les faits furent placés devant le gouvernement français et faute de satisfaction, le ministre français fut démis comme on l'a dit plus haut.

—La correspondance de Washington du *North American* de Philadelphie transmise par le télégraphe à ce journal, sur l'affaire Poussin, dit que l'administration n'avancera ni ne reculera d'un pouce; et que la France désire la guerre, que du moins, on a de bonnes raisons de le supposer; en conséquence, à elle la responsabilité. Cette question n'est pas susceptible d'accommodement diplomatique; c'est une question d'honneur dans laquelle les Etats-Unis ne peuvent pas abandonner leur haute position.

La *Tribune* dit que le rappel de M. Poussin avait été décidé par le gouvernement français, indépendamment de sa difficulté avec les Etats-Unis.

A Vendre ou à louer.

UN superbe emplacement, situé sur les Champs, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoint aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir doivent s'adresser à ce bureau.
Québec, 19 sept. 1849.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.
Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.
Québec, 19 sept. 1849.

VIN et PILULES DES BOIS du DR. HALSEY.

Médecine plus agréable et plus efficace qu'aucun des remèdes découverts jusqu'à aujourd'hui, qu'on peut prendre en tout temps et sans discontinuer ses occupations :

Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

UNE PIASTRE la Bouteille de Pint. Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

CONCITOYENS, Médecins, Hommes de Science, Commerçants, Cultivateurs, en mettant à votre disposition la meilleure médecine que l'homme ait jamais connue, et pour un prix qui en couvre à peine les frais de fabrication, nous pouvons vous assurer d'une manière incontestable, qu'elle n'a pas son égale, en valeur médicale.

D'excellents chimistes ont très bien reconnu, que presque toutes les plantes végétales dans leur état naturel, ont des propriétés différentes, et que souvent ces propriétés sont d'une nature toute opposée. Par la méthode habituellement employée pour préparer les médecines, (qui est l'ébullition,) on est exposé à perdre par l'évaporation une partie des propriétés médicales, et de plus à produire un mélange inutile ou presque sans effet, en faisant bouillir ensemble les parties saines et nuisibles des plantes.

Il n'en est pas ainsi DU VIN DES BOIS. Cet article n'est pas préparé par l'ébullition et ne contient ni mélasse, ni réglisse, ni aucune espèce de sirop. Mais c'est le vin pur, extrait des plantes les plus remarquables du pays, et des principales plantes exotiques du monde connu, y compris le CERSIER SAUVAGE et la SALSE-PAREILLE, au moyen d'un admirable appareil chimique, qui sépare les propriétés vraiment médicinales, de celles qui sont inutiles et retient seulement celles qui sont en harmonie avec le principe vital et l'organisation humaine.

Le Vin des Bois se recommande pour la guérison certaine de l'Hydropisie, la Gravelle, la Jaunisse, la Dyspepsie, la Constipation, le Rhumatisme, la Goutte, la Perte d'appétit, les maladies du Foie, du Cœur, des Reins, de la Poitrine, les Rhumes et la Consomption.

Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes : il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

GRANDE MEDECINE POUR LE PRINTEMPS ET POUR L'ETE : il a la propriété de rétablir ces indispensables évacuations par les pores et la peau, nommées TRANSPIRATION INSENSIBLES et de procurer un SANG PUR, première condition d'une bonne santé. Dans les endroits où l'on connaît le VIN DES BOIS, bon nombre d'individus ont coutume de s'en procurer deux ou trois bouteilles, d'autres une demi douzaine, vers le printemps, pour l'employer dans leur famille comme remède purificateur et fortifiant, afin de se préserver de maladies pendant les chaleurs et durant les tempêtes où l'on y est le plus sujet.

Son action sur le sang est tellement marquée, qu'il guérit toutes les ERUPTIONS CUTANÉES, les SCROFULES, le DARTRES, RONGEANTES et les ERISYPELES, sans qu'il en reste la moindre trace.

Presque toutes les infirmités sont accompagnées d'un état malade de l'estomac, des entrailles et des organes sécréteurs. Il est de toute importance que les fonctions de ces organes aient leur cours, et que la bile et les matières muqueuses disparaissent de l'estomac, pour que LE VIN DES BOIS agisse plus fortement, et puisse produire ainsi ses résultats importants. Comme il est absolument nécessaire, avant de commencer à prendre du vin, de préparer le corps à en subir tout l'action, à cet effet, il est absolument nécessaire, dans plusieurs maladies, de prendre une ou deux doses.

DES PILULES DOCTEURS OU SUCRÉES DU DR. HALSEY.

L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétoires. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été sus-mentionnées.

GUÉRISON D'UN CAS SINGULIER DE DÉBILITÉ NERVEUSE.

Philadelphie, 7 sept. 1848.
Dr. G. W. Halsey.
Je certifie que ma femme a été guérie d'une terrible maladie nerveuse, dont elle était atteinte depuis cinq ans. Elle était quelquefois si difficile à gouverner, que nous croyions qu'elle devenait folle. Souvent elle s'éveillait en criant au milieu de la nuit dans des trances et des crises faibles, couverte de sueur et entièrement épuisée de faiblesse. Elle avait perdu presque toutes ses forces, et elle tremblait continuellement qu'il ne lui arrivât quelque grand malheur.

Le Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois...

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention...

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite...

Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre...

Professeur de clinique médicale et chirurgicale...

W. KEARNES, J. P.

Montréal, 13 avril 1849.

Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais...

Montréal, le 14 avril 1849.

Je suis certifié que j'ai été malade pendant dix-huit mois...

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication...

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois...

GEO. W. CAMPBELL, M. D.

Montréal, 11 août 1848.

Professeur de chirurgie au collège McGill.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage...

Petite rue St. Jacques 23 avril 1849.

Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme...

Montréal 23 avril 1849.

Je suis heureux de faire savoir au public que j'ai été malade...

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite...

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

B. L. MACDONALD, M. D.

Montréal, 15 Avril 1848.

Professeur de médecine au Collège McGill.

Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme...

Montréal, 10 Avril 1849.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Monsieur, L'analyse de l'eau de Plantagenet...

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

FRANCIS BADGLY, M. D.

Montréal, 15 Avril 1848.

Professeur de Médecine Clinique à l'Hôpital Général.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

Montréal, 15 sept. 1848.

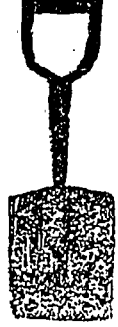
Je soussigné certifie que j'ai eu le choléra je suis resté infirme...

RICHARD J. SHAW,

Nouveau magasin de Quincaillerie, RUE ST. PAUL. No. 55, PRES DU MARCHÉ.

Importateur de Londres, Birmingham, Sheffield et des tats-Unis.

PEINTURES, HUILES, TEREBENTINE, VITRES, SOUFFLETS DE SMITH, FUSILS, PISTOLETS, HACHES, TOILE, COUPELLERIE,



COULEURS, VERNIS, ENCLUMEZ, VIS, POUDRE & PLOMB, CHAINES, GORDAGEZ, OUTILS DE MENUISIER, ARTICLES EN METAL BRITANNIQUE, &C.

R. J. SHAW informe le public qu'il vient d'ouvrir son ETABLISSEMENT avec assortiment complètement nouveau...

Grande réduction dans le prix des BOTTES & SOULIFES.

POUR ARGENT COMPTANT.

MAGASIN EN GROS ET DÉTAIL. NO. 12, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

THOS. COWAN

AYANT loué le vaste magasin ci-devant occupé par MM. W. S. Henderson & Cie, et ayant fabriqué tout l'hiver pendant le temps où les gages étaient bas...

DÉPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES.

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.

AVIS. L'ENTÉE du soir par le soussigné, de Marchandise-Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été.

W. H. ASHWORTH & CIE.

ÉTABLISSEMENT DE Chapeaux et de Fourrures, 22, RUE FABRIQUE, QUEBEC.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont reçu via New-York, un grand et superbe ASSORTIMENT de CHAPEAUX, qui, pour l'élégance et la légèreté, surpassent tout ce qui a été jusqu'ici offert au public...

Chapeaux de Gutta Percha

velouté, dont ils ont reçu quelques échantillons dans le dernier goût de Paris. Leur légèreté et leur élasticité aussi bien que leur nouveauté, les rendent dignes d'attention.

Meilleur CASTORS de Cooper et Cie, de Londres; Chapeaux moyens et communs de Castor et de Satin, qu'ils sont disposés à vendre à des prix très réduits, tel que suit:

Table with 4 columns: Item description, Price (sup), Price (now), Price (bottom).

Meilleur castor, auparavant 30s, maintenant 20s. Chapeaux à patente, teint à la vapeur, 20s, 15s. Do Double velouté, 15s, 10s. Chapeaux forts et imperméables, 10s, 6s-6d à 5s. Chapeaux de Satin depuis 5s et au-dessus.

Constamment en main, Chapeaux à enlote haute et basse, pour le soleil, de Rowdy, Palo Alto, Pedro, Chapeaux avec dessus ciré. Glengary, &c., &c.

CHAPEAUX D'AMAZONE, Casquettes de drap, Navales, Militaires et de gout, &c., &c.

W. H. A. & Cie, en offrant leurs remerciements pour le soutien sans exemple donné à leur établissement, prennent la liberté d'informer qu'aucuns efforts de leur part ne seront épargnés pour mériter le même patronage.

POINT DE SECOND PRIX. Québec, 16 mai, 1849.

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE, à transporté son Établissement 2, RUE LA FABRIQUE vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Frs du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

A vendre par les Soussignés CHARBON de SMITH double criblé, BRIQUE à Feu, Briques Grises, Peinture blanche, Nos. 1, X, XX, XXX Colle, Vitres, Cloux à planches C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey, Québec, 4 mai, 1849.

A Vendre par les Soussignés. SUCRE Raffiné, Indigo, Thé, Twankay et Jemé Hyson, Vins de Porto, en fûts et en bouteilles, Bouteilles à vin et Pijes T. D. Ancres, Chaines, Grelins, Chevilles, Barres de fer, Cuivre, Verroux, de métal jaune et de compagnie C. E. LEVEY & Cie.

Quai de Levey, Québec, 4 mai, 1849.

A VENDRE ex "LADY ELGIN," Liverpool.

TROUPPE anglaise, Vaisselle du Canada, Ferblanc, I. C. Sel de Liverpool, en suc et en pain, Ancres de 25 à 30 quintaux, Chaines, Câbles de 1 pouce à 1 1/2, C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey, Québec, 23 mai 1839.

A VENDRE.—A FLOT. CHARBON de forge double trid, Charbon pour bateaux-à-vapeur, Coke de fonderie. C. E. LEVEY, & Cie.

Quai Levey, Québec, 21 mai 1849.

Maintenant en débarquant et à vendre par les Soussignés: GENIEVRE de Kuyper, Thé Twankay. C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey, Québec, 21 mai 1849.

A vendre par les soussignés. SEL de Liverpool, en sacs et en pains, Vaisselle du Canada, Ferblanc I. C. Etoupe anglaise, C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey, Québec, 23 mai 1849.

SEEL. Venant d'arriver par le "Lady Elgin" à vendre par les Soussignés: 300 ANNONCES de Sel de Liverpool en 1000 sacs de 3 boissaux chaque, C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey, Québec, 23 mai 1849.

Conditions. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que deux centimes et demi par copie (autre les frais de poste) payable d'avance ou des trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, le bonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.

AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé et autres personnes qui nous procurent l'avantage de souscrire, payant d'avance le semestre (5s) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent. On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc. doivent être adressées, (francs de port) à Stanislas DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

PRIX DES ANNONCES. Pour six lignes et au-dessous, 75c. Chaque insertion subséquente, 50c. Pour dix lignes et au-dessous, 1.00. Chaque insertion subséquente, 75c. Pour chaque ligne ensuite, 50c.

Les annonces non accompagnées d'ordre écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents. Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Table listing agents and their locations: Montréal, Trois-Rivières, Repentigny, Sherbrooke, St-Jean-de-la-Rivière, Pointe-Lévy, Beauport, St-Thomas, Islet, Ste-Anne-la-Pocatière, St-Charles, Isle-Verte, Rimouski, St-Simon, Brauport, Châteauguay, St-Jean-Port-Joly, Malbaie, St-François, St-Michel, St-Denis, St-Roch, Rivière-au-Loup, Ste-Foy, Trois-Pisoles, St-Gervais, Rivière-Ouelle.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC.